

Programme Réseaux des Zones Arides

DOSSIER

Mbegué: L'habile destruction d'une forêt sahélienne

Karen Schoonmaker Freudenberger

IIED

INTERNATIONAL
INSTITUTE FOR
ENVIRONMENT AND
DEVELOPMENT

Dossier No. 29

Septembre

1991

Karen Schoonmaker Freudenberger a travaillé au Sénégal ces sept dernières années avec le Centre International de Recherche sur le Développement et le Peace Corps américain. C'est une socio-économiste spécialisée dans l'élaboration au Sahel de techniques appropriées. Avec des collègues sahéliens, elle a contribué au développement de programmes de formation à la Méthode Accélérée de Recherche Participative* (MARP). Elle est actuellement basée dans l'état du Wisconsin aux USA.

Ce texte est d'abord paru dans Développement Anthropology Network, Volume 9, Numéro 2, Automne 1991, publié par l'Institut d'anthropologie du développement, Binghamton, New York, qui a aimablement accordé à l'IIED l'autorisation de le reproduire.

* *"Introduction à la Méthode Accélérée de Recherche Participative: Quelques notes pour appuyer une formation pratique", Bara Guèye et Karen Schoonmaker Freudenberger. Disponible auprès du Programme pour une Agriculture Durable (Sustainable Agriculture Programme), IIED, Londres, et présenté dans Haramata No 13.*

Traduction: Claude Fivel-Démoret

Mbegué: L'habile destruction d'une forêt sahélienne

Karen Schoonmaker Freudenberger

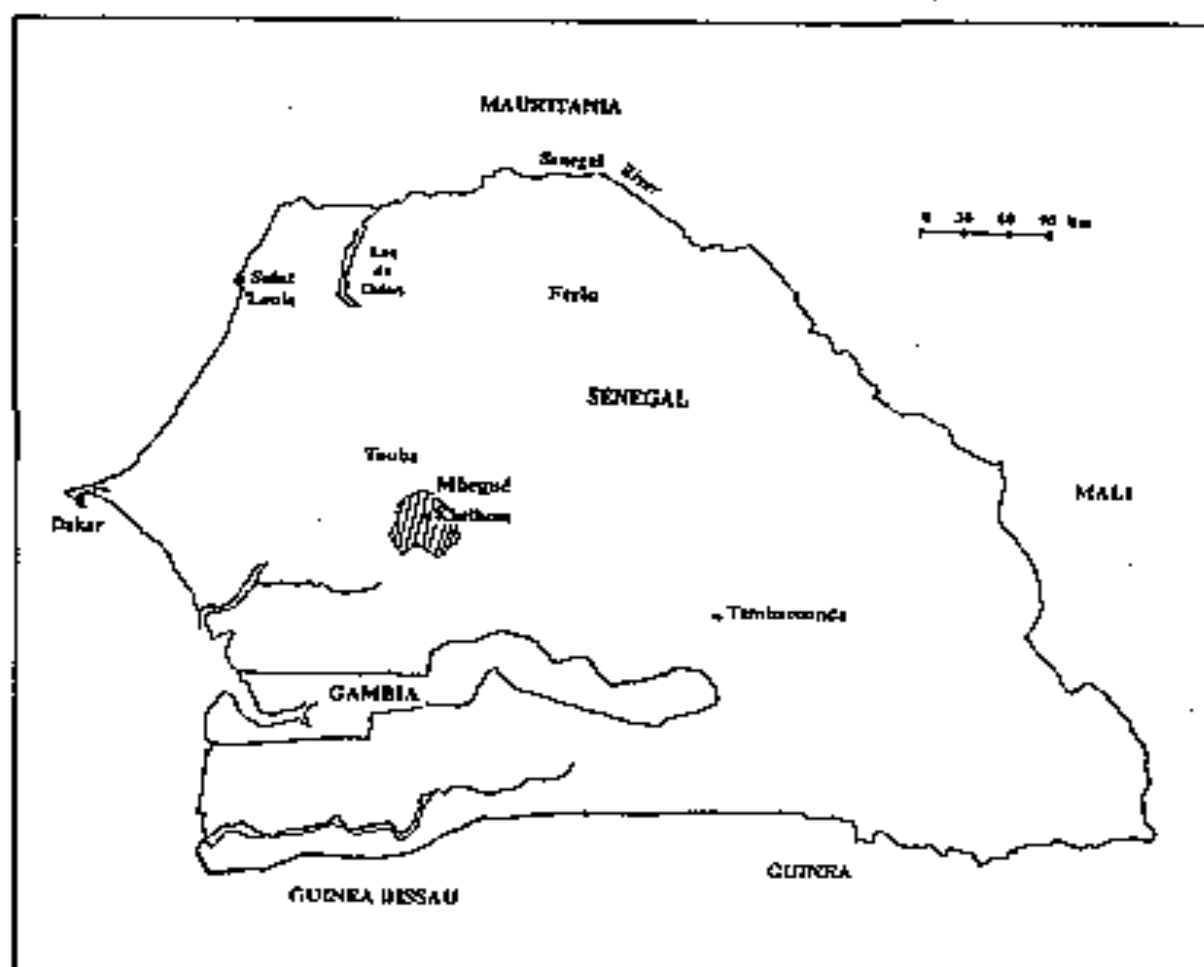
Mbegué:

**L'habile destruction
d'une forêt sahélienne**

Karen Schoonmaker Freudenberger

Table des matières:

	<u>Page</u>
Introduction	1
Le contexte de l'affaire de Mbegué; brève présentation de la colonisation agraire mouride	2
Conflits avec les populations pastoralistes	5
Stratégies de protection de l'environnement: l'établissement de forêts classées et de réserves sylvo-pastorales	5
Déali, 1954	7
Les pastoralistes fulbes, peuple déplacé	7
Mobilité et système agro-pastoral de subsistance	8
Les contraintes de la mobilité: la compression de l'espace pastoraliste	9
Mbegué, 1991	11
Effets sur les populations pastoralistes	13
Est-ce important?	15
La réaction des donateurs et du public	16
Perspectives de politique à suivre	17
Références	20



Mbegué:

L'habile destruction
d'une forêt sahélienne

Karen Schoonmaker Freudenberg

Introduction

25 avril 1991. L'harmattan, vent sec et chaud, projette du sable aux yeux d'un petit groupe de paysans. Luttant contre leur fatigue et contre les rayons impitoyables d'un brûlant soleil, ils remplissent soigneusement, rangée par rangée, de petits sacs de plastique noir fournis par l'agent forestier local; ils y mettent du sable, de l'engrais et les trois petites graines qui représentent leur espoir de rétablir quelques arbres vivaces dans les champs désolés et balayés par les vents entourant leur village. Soudain, on interrompt les chants religieux émis par la radio toute déglinguée adossée à un urrossoir. Une voix entonne, désincarnée mais irrésistible: "Fidèles mourides du Sénégal, venez tous, un par un pour la gloire de Dieu! Venez avec toute la puissance de votre nombre au village de Khelkom, dans la forêt de Mbegué. Apportez votre hachette, votre hache, votre scie, votre machette; apportez tout outil en votre possession capable d'abattre un arbre ou de couper toute une forêt..."¹

Trois semaines après cet appel tonitruant, des milliers de personnes y avaient répondu. Des villages et des villes, les fidèles s'étaient rendus en foule à Mbegué², amenant haches et scies pour défricher totalement 278 km² d'une des dernières forêts survivantes au cœur mutilé du Sénégal. En trois weekends, ils ont abattu plus de cinq millions d'arbres et arbustes sahéliens. Ce faisant, ils ont expulsé plus de 6.000 pastoralistes avec 100.000 animaux, éjectés de la terre, des pâturages et de l'eau qui leur permettaient de vivre. Quant au khalifa-général (chef suprême) de la puissante fraternité musulmane mouride, il se trouvait désormais bien placé pour réaliser son objectif: 45.000 hectares de terres défrichées et fertiles allaient bientôt être alloués à la production d'arachides.

Les formes d'utilisation des terres dans la zone sahélienne du Sénégal sont en train de subir un changement rapide et significatif. L'aspect le plus remarquable, et alarmant, de cette transformation est l'implacable compression d'un système de vie agro-pastoral autrefois dynamique en un espace de plus en plus circonscrit. S'il ne s'agit pas là d'un phénomène

¹ Note du traducteur: toutes les citations originellement en français ont en fait été retraduites de l'anglais, les textes originaux n'étant pas disponibles.

² "Mbegué" et "Khelkom" sont les deux termes utilisés ici pour faire référence à la forêt. Le second est le nom du village principal de la réserve, site du forage.

récent, puisqu'on l'a explicitement reconnu comme tel depuis les années 30 et 40 (Foury, 1953), l'effet cumulé de décennies d'une sédentarisation persistante se trouve désormais exacerbé par l'avancée rapide de l'agriculture commerciale sur plusieurs fronts à la fois. Les périmètres irrigués ont monopolisé une majeure partie du fleuve Sénégal et continuent de s'étendre vers l'ouest à partir du lac de Guiers; la demande florissante de terres agricoles qui s'exerce autour des forages de la zone sylvo-pastorale provoque une diminution des superficies utilisables dans l'intérieur du pays par les pâturages communaux.

La vitalité de l'économie pastoraliste repose sur la mobilité des bergers, un des rares antidotes à la pluviosité capricieuse et parcimonieuse du Sahel. Pourtant, l'espace commun nécessaire à la préservation des options de mobilité connaît une diminution rapide dans les terres de pâtures autrefois abondantes du Ferlo³ et du bassin arachidier supérieur. La décision gouvernementale d'autoriser le transfert de 45.000 hectares de forêt, utilisés jusqu'alors par les agro-pastoralistes et désormais consacrés aux champs d'arachides de la fraternité mouride, relève d'une tendance plus profonde à l'attribution de terres (jusque là consacrées aux pâturages communaux) à la production agricole privée et sédentaire. Cela a de graves implications, non seulement pour le système agro-pastoral d'existence économique des Fulbes⁴, mais aussi pour la viabilité écologique du système de production en sa totalité, dans une région qui ne convient que marginalement à l'agriculture.

En une époque d'approfondissement de la conscience écologique, tant au Sénégal que sur le plan international, comment a-t-on pu autoriser pareil affront à la nature et à la population? Qui a fait cela? Qui s'est tenu à l'écart, en silence, observant la chose sans critiquer? Ce texte va tenter de répondre à certaines des questions soulevées par les récentes déforestations, tout en prêtant une attention particulière aux implications politiques plus profondes des changements affectant les formes d'utilisation des terres dans la bande sahélienne du Sénégal.

LE CONTEXTE DE L'AFFAIRE DE MBEGUE: BREVE PRESENTATION DE LA COLONISATION AGRAIRE MOURIDE

Ce ne fut pas par hasard que l'invasion de la forêt de Mbegué par des milliers de *talibés* (affidés religieux ou disciples) pendant trois semaines en mai et juin de cette année ressemblait à une pièce bien orchestrée et abondamment répétée. La scène, pour Khelkom, a été dressée il y a près d'un siècle, et l'intrigue a depuis été jouée et rejouée des dizaines de fois, avec étonnamment peu de variations dans la troupe, le texte ou le dénouement.

³ Il existe diverses définitions du Ferlo. Ici, le terme est utilisé dans son acception générale et fait référence aux prairies de la vaste bande située, en gros, entre la vallée de la rivière Ferlo et le fleuve Sénégal.

⁴ Ces gens sont connus sous les noms de Fulanis en anglais et de Peuls en français, tandis qu'au Sénégal ils utilisent, pour se nommer, les termes "Fulbes" (au pluriel) ou "Fullo" (au singulier), comme on le fera ici.

La fraternité musulmane mouride fut fondée vers la fin du 19^e siècle par Amadou Bamba (décédé en 1927). A l'époque, la société traditionnelle wolof de la province du Cayor⁵ était en pleine dislocation sociale et économique suite à la conquête française. Au plan social, la dissolution rapide de la structure féodale (avec son ensemble de devoirs et responsabilités réciproques liant les hautes et basses classes) avait laissé nombre des classes les plus pauvres en état de grande insécurité. Au plan économique, la région subissait une transformation tout aussi profonde avec la croissance phénoménale de l'économie monétisée reposant sur la production et la vente des arachides sur le marché colonial.

La fraternité d'Amadou Bamba⁶ a été constituée sur le principe de l'allégeance à un chef spirituel musulman local, dit "marabout", avec apport de toute une série de liens de responsabilité réciproques entre marabout et talibé, guère différents de ceux qui avaient caractérisé la société traditionnelle wolof. En ce sens, elle offrait des avantages immédiats aux groupes sociaux disloqués (comme les anciennes castes servile ou guerrière) qui en devinrent les premiers et dévoués adhérents. En plus de son insistance sur la loyauté due au marabout, l'idéologie mouride glorifiait le travail physique, principale voie d'accès à la rédemption (Cruis O'Brien, 1971). Dans ses sermons, Amadou Bamba revenait particulièrement sur la valeur religieuse du labeur consacré au service du chef spirituel. "Celui qui oeuvre dans son propre intérêt gâchera entièrement son labeur. Il doit travailler au service de celui dont le bon plaisir peut protéger [le talibé] de ce qu'il craint en ce monde et dans l'autre." (Amadou Bamba, cité in Cruise O'Brien, 1971: 51).

Cette philosophie convenait de manière idéale à l'exploitation mouride de l'opportunité économique la plus prometteuse de l'époque: l'extension de la culture de l'arachide aux territoires inhospitaliers et largement non exploités de l'intérieur du Sénégal. Cette stratégie servit non seulement à accroître la richesse personnelle des marabouts mais aussi à augmenter le considérable capital politique dont la fraternité jouissait auprès des autorités coloniales, qui surent bien vite reconnaître son utilité pour l'expansion de la production et des exportations de la colonie. L'accent mis par la fraternité mouride sur la discipline et sur le caractère sacré du travail, ainsi que son sens communautaire d'une mission à accomplir -- tout cela contribua à la réussite spectaculaire de sa colonisation de ce qu'on appelle maintenant le bassin arachidier du Sénégal.

En sa première phase, de 1910 environ à 1930, la colonisation de l'intérieur par les Mourides suivit les voies ferroviaires récemment implantées et menant au nord de Thiès à Saint-Louis (ligne achevée dès 1885) puis allant vers l'est en direction de Kaolack et de Kaffrine. Après que les terres proches des voies aient été défrichées et plantées, les grandes avancées suivantes, dans les années 30 et 40, se déroulèrent le long des vallées de rivières fossiles où les nappes phréatiques étaient moins profondes et où on pouvait creuser des puits sans grandes difficultés. Au cours de leur progression, les champs d'arachides étendirent de longues tentacules dans les vallées creusées par les rivières Sine, Saloum et Ferlo (cf. carte).

⁵ Le Cayor était une province du royaume wolof connue sous le nom de Djofoff, florissante du 13^e au 19^e siècle.

⁶ Les mourides sont une des trois grandes sectes soufies du Sénégal.

De vastes régions demeurèrent pourtant épargnées par ces cultures, à cause de l'impossibilité d'établir des communautés plus loin dans l'intérieur du pays, où la profondeur des nappes phréatiques (situées à cent mètres ou plus) rend impossible le creusement de puits, et par conséquent empêche qu'une population se maintienne là durant la longue saison sèche. Cette situation connut un bouleversement dans les années 50, lorsque la technologie des forages permit aux techniciens français d'effectuer de profonds sondages dans la nappe aquifère mastrichtienne. Sur une période de quinze ans, quelques quarante forages auraient été réalisés en une matrice couvrant la bande méridionale du Sahel. Les talibés mourides avançaient sur les talons des équipes de forage et les arachides germaient peu après dans les champs alentours.

La colonisation mouride des terres nouvellement emblavées s'est faite selon une formule standard. Des talibés males célibataires partaient en groupes de travail appelés *daras* afin d'entreprendre le travail initial et pénible de creusement des puits et de défrichement des forêts. Vivant dans des conditions misérables, isolés, avec bien peu de choses pour les reconforter hormis le salut éternel gagné par les rigueurs de leur labeur commun, ils ne perdaient guère de temps avant de transformer la forêt et les denses broussailles en vastes étendues de champs dénués d'arbre. Une petite portion en était réservée pour la culture de plantes vivrières, comme le mil, destinées aux travailleurs, mais les plus grandes superficies étaient consacrées aux arachides que le marabout allait vendre. Après plusieurs années de cette culture communautaire, les *daras* devenaient souvent des villages mourides; les jeunes hommes du début se mariaient, fondaient des familles et se voyaient attribuer par leur chef spirituel de petites parcelles de terre. A ce stade, au lieu de remettre toute la récolte d'arachides au marabout, les villageois faisaient apport de celle d'un "champ du mercredi" cultivé en commun. En retour, le marabout fournissait un certain degré de sécurité économique à ses affidés. En d'autres cas, les terres demeuraient plantations, la main d'œuvre étant fournie par les talibés et les bénéfices s'accumulant au profit de la hiérarchie mouride.

Les pratiques culturelles des Mourides ont contribué à une dégradation particulièrement rapide de l'environnement. Les plantations, en particulier, sont cultivées afin d'engendrer les profits les plus élevés possibles le plus rapidement possible; à la différence des petits propriétaires forcés de prendre grand soin de leurs minces ressources, la capacité des marabouts de s'approprier avec succès de nouvelles terres au fur et à mesure de l'épuisement des autres ne les incite absolument pas à pratiquer des méthodes plus soutenables. L'assolement avec des cultures autres que l'arachide et l'usage d'engrais tendent à être bien moins pratiqués dans les plantations mourides que sur les petites exploitations individuelles. Les grandes plantations font souvent usage de tracteurs nécessitant que les arbres soient totalement éliminés des champs. Les charrues tranchent dans la structure fragile des sols sableux et la culture permanente des arachides (où on arrache toute la plante lors de la récolte) ne laisse derrière elle, pour l'année suivante, aucune matière organique. La combinaison de ces traits caractéristiques a des effets désastreux sur la fertilité du sol et sur l'érosion. Rien n'incite les talibés à user de pratiques plus soutenables — requérant habituellement une proportions supérieure de travail — tant que la totalité de la récolte est appropriée par le marabout. Les conséquences écologiques sautent aux yeux de tous — le khalifa-général a dû déplacer son domaine deux fois en quinze ans à cause de l'épuisement des sols (Cruise O'Brien, 1971: 222), en une réaction consistant toujours à fuir en avant et à coloniser des terres nouvelles plutôt que de modifier ses pratiques culturelles.

Conflits avec les populations pastoralistes

Si les terres colonisées par les Mourides au cours de leur expansion vers le nord et l'est étaient largement non développées (selon leur propre définition de ce terme), elles n'étaient ni vacantes ni inutilisées. Dès leurs premières excursions hors des régions du Baol et du Cayor (où les formes d'interaction avec les groupes ethniques minoritaires avaient été établies par des années de domination et de négociation), les cultivateurs mourides rencontrèrent des bergers fulbes qui utilisaient de vastes terres en friche pour y faire paître leur bétail et cultiver de petites parcelles en cultures vivrières pour satisfaire leurs propres besoins de consommation. Les bergers avaient depuis longtemps établis leurs camps saisonniers le long des vallées de rivières fossiles où l'eau était plus accessible et les Fulbes avaient établi des puits et des points d'eau peu profonds dont ils se servaient au cours de leurs transhumances en quête de meilleurs pâturages. Ces puits ont souvent fourni aux Mourides leurs premiers points d'appui dans une région, et ils ont établi leurs communautés autour des points d'eau créés auparavant par les Fulbes (Pélissier, 1966: 358).

Les Wolofs n'ont jamais reconnu les droits de tenure de ces premiers utilisateurs des terres. A leur point de vue, ce n'était qu'en défrichant les terres qu'on pouvait fonder des titres de propriété. Dès les années 30, quand les Mourides commencèrent à coloniser systématiquement les vallées, cette attitude fut à l'origine de conflits réguliers et souvent sanglants entre cultivateurs et bergers. D'abord nouveaux dans la région et encore peu nombreux, les Mourides ont pu, dans un premier temps, acheter les Fulbes et les persuader de s'en aller. Leur nombre croissant et leur organisation s'améliorant, ils ont eu de plus en plus tendance à régler les disputes foncières par la force brutale, expulsant les pastoralistes par des menaces ou la violence de fait. En cas de résistance des Fulbes, les Mourides étaient tout à fait prêts à se battre. En 1937, en un événement notoire, plus de 50 personnes ont été blessées au cours d'une dispute à Touba Fall (Cruise O'Brien, 1971: 198). Lorsque les Fulbes ont tenté de faire appel à la justice coloniale pour obtenir la protection de leurs droits, on les a presque toujours déboutés puisque la position officielle était que la production arachidière des Mourides contribuait plus à l'économie que le pâturage des pastoralistes. Dans les rares cas où les tribunaux ont soutenu les droits ancestraux des Fulbes, les Mourides n'ont tout simplement pas tenu compte de la décision de justice et ont planté leurs arachides comme si de rien n'était. Craignant de heurter le pouvoir mouride — groupe très organisé et économiquement productif — les autorités ont fermé l'œil sur ces transgressions et les Fulbes n'eurent guère d'autre choix que de partir (Cruise O'Brien, 1971: 198).

Stratégies de protection de l'environnement: l'établissement de forêts classées et de réserves sylvo-pastorales

Si le gouvernement colonial a généralement soutenu les Mourides dans leurs conflits individuels avec les pastoralistes, un souci croissant s'est fait jour malgré tout dans l'administration quant au rythme d'expansion de l'arachide et quant à son effet nuisible sur les populations pastorales et sur l'environnement, surtout après que les forages aient ouvert

à l'agriculture des zones plus septentrionales. L'objectif initial de ces forages était d'assister la population pastoraliste, au lieu de quoi ils ont ouvert la porte à une concurrence massive pour la terre et l'eau dans une région utilisée antérieurement sur une base saisonnière par les seuls pastoralistes. En 1953, après qu'ait été installée la première génération de forages, un administrateur colonial remarqua qu' "Une autre conséquence de la création de ces forages en cette région encore vierge a été d'attirer des populations agricoles quittant leurs régions côtières dégradées en quête de "terres nouvelles" pour la culture de l'arachide (Foury, 1953: 19). "

Le gouvernement colonial avait bien conscience de la contradiction existant entre l'impératif économique de la production d'arachides et son coût imposé à l'environnement: "La production des arachides à plein régime laisse derrière elle le vide total ... et une tendance à la désertification du milieu (Bellouard, 1945: 4)." "Les sols du Sénégal sont en plein dégradation. Tout le monde en convient et voilà un certain temps qu'on l'a observé. La cause principale de cette dégradation est le fait que la terre est trop fréquemment emblavée. Puisque la période de jachère est trop courte, le sol n'a pas le temps de se régénérer de lui-même (Foury, 1953: 11)." Mais il poursuivait, en tant que Conservateur des Eaux et Forêts:

"[L'Etat] aurait-il le courage — et serait-ce dans son intérêt — d'expulser les cultivateurs qui viennent s'implanter autour des forages? ... Et pourquoi le ferait-il? Les solutions proposées pour réduire la dégradation des sols en zones côtières sont toutes à long terme. A court terme, il n'est pas d'autre solution, pour maintenir à son niveau actuel la production d'arachides du Sénégal, base vitale du pays tout entier, que d'emblaver de nouvelles terres, de pousser la culture de l'arachide encore plus loin sur des terres où elle peut encore être profitable (Foury, 1953: 19). "

Soucieuses des effets de cette migration massive menant au peuplement des terres autour des forages, les autorités coloniales avait commencé, dès 1945, à concevoir une politique devant limiter l'expansion géographique de l'arachide. Le compromis imaginé par l'administration coloniale protégeait de la culture de l'arachide les sols les plus fragiles des hautes terres, réservant l'usage de ces régions aux pastoralistes dont on admettait qu'ils étaient plus favorables à l'environnement: "la manière fulbe de cultiver ne provoque, en fait, aucun gros dégât pour la végétation ou la couverture arborée. L'emplacement de leurs camps change d'année en année. Chaque année, ils cultivent leur lieu de campement de l'année précédente dont les terres sont enrichies du fumier déposé par les animaux se rassemblant la nuit autour des maisons et des points d'eau (Foury, 1953: 19)." On permettrait, cependant, les cultures commerciales dans les vallées. "Insérés entre les vallées comme dans les mailles d'un filet, les plateaux seront classés réserves sylvo-pastorales où les usagers jouiront du droit temporaire de culture et de pâture des animaux ... C'est dans cette perspective (classement du plateau et libre usage des vallées pour la production agricole) qu'a été déterminée la politique de classement des forêts de Mbegué, Koum Koum, Déali et Lindé (Foury, 1953: 20). "

Déali, 1954

A peine avait-on promulgué le décret classant les zones sylvo-pastorales que les cultivateurs mourides commencèrent à convoiter les territoires interdits. Après avoir classé Déali, le gouvernement y fit creuser un forage en 1951 pour apporter l'eau aux bergers et aux animaux paissant sur ce territoire. Quelques mois plus tard, les Mourides déposèrent une demande officielle afin d'obtenir un domaine triangulaire au sud du forage (mais pourtant dans la réserve), qui leur donnerait accès à cette source aquifère. Malgré une opposition unanime des services des eaux et forêts à ce transfert, il fut accordé aux Mourides à condition qu'ils maintiennent des abat-vents et des allées de terre inculte afin de contenir l'érosion. En janvier 1954, les talibés arrivèrent en masse. En trois jours, ignorant toutes les restrictions officielles, ils défrichèrent plus de 1.200 hectares, ne laissant sur pied que quelques baobabs (*adansonia digitata*) et kapoks (*bombax dostatum*). On a aussi signalé qu'ils avaient commis une série d'agression contre la population fulbe locale: combats sanglants, vols d'animaux et prises d'otages (Santoir, 1983: 50). Inquiet d'un tel dédain des prescriptions officielles, les agents des services agricoles revinrent dans la région quelques mois plus tard et, espérant encore pouvoir sauver quelque chose de la forêt, délimitèrent clairement les bandes de terrain qu'on devrait consacrer à la seule restauration de la végétation naturelle. Peine perdue: l'année suivante, les daras avaient emblavé toute la région en arachides (Pélissier, 1966: 361).

Le drame de Déali est significatif par sa ressemblance sinistre avec la déforestation de Mbegué 40 ans plus tard. Pourtant, ce n'est qu'un incident parmi tant d'autres, dont la série continue a entraîné le confinement des populations pastoralistes du Sénégal à des territoires de plus en plus restreints. En 1966, 10.550 hectares supplémentaires des forêts de Déali et de Boulel ont été transférés aux Mourides, suivis, au cours des 15 années suivantes, du déclassement progressif de 19.000 autres hectares de ces forêts. En 1971, 80.000 hectares de terres publiques ont été saisis pour le ranche de Doli, programme d'engraissement d'animaux géré par la société para-étatique SODESP. Et voici que vient de se produire le plus récent assaut contre les terres communales de pacage: il y a tout juste quelques mois, le décret de Mbegué a attribué 45.000 hectares au khalifa mouride.

LES PASTORALISTES FULBES, PEUPLE DEPLACÉ

On peut distinguer, au sein des Fulbes sénégalais, trois principaux groupements correspondant à des critères de lignage et de répartition géographique: les Waalwaalbes, les Jecrinkoobes et les Fulas du Sénégal oriental et des régions situées au sud de la Gambie (Ba, 1986: 48). Les Waalwaalbes se retrouvent surtout autour du fleuve Sénégal et cultivent leurs plantes dans les plaines-alluviales. Traditionnellement, leurs mouvements de transhumance se déroulaient entre les vallées des rivières pendant leur saison agricole, qui suivait l'inondation annuelle, et ils gagnaient les pâturages plus élevés du Ferlo pendant la saison des pluies. Les Jecrinkoobes se trouvaient dans les hautes terres au sud des plaines alluviales, et passaient traditionnellement la saison des pluies au cœur du Ferlo et plus au sud, où ils cultivaient leurs plantes et faisaient paître leurs animaux autour de marcs saisonniers. En saison sèche, ils se déplaçaient vers le nord afin d'abreuver et de faire

paître leurs bêtes le long du fleuve et de ses affluents. Contrairement à l'image courante des Fulbes qui en a fait des pastoralistes obstinés, les Waalwaalbes et les Jeerinkoobes ont en fait, depuis des générations, pratiqué l'agro-pastoralisme en combinant l'élevage et la culture (traditionnellement, mil et sorgho). C'est un système dans lequel le bétail joue un rôle crucial en limitant les risques inhérents à une agriculture pratiquée dans des conditions de pluviosité instables. La mobilité est aussi un élément important de la stratégie anti-risque des Fulbes puisqu'elle a permis aux pastoralistes de tirer le maximum de la diversité écologique de la région et de s'adapter aux variations considérables et imprévisibles de la pluviosité et de la qualité des pâtures (Touré, 1985: 34).

Mobilité et système agro-pastoral de subsistance

Dans la première moitié de ce siècle, période à laquelle nous avons, peut-être arbitrairement, fait débiter cette histoire, les populations fulbes en question pratiquaient toujours la transhumance sur grande échelle. Dans le cadre de ces formes linéaires de migrations saisonnières allant du fleuve aux pâturages saisonniers, leurs camps se déplaçaient périodiquement afin de profiter des meilleures conditions de pâture et des possibilités d'échanger du lait contre des aliments et autres biens produits par les populations sédentaires. Le percement des forages dans tout le Fouta a vite eu un effet profond sur ces formes de migration. Pour les Jeerinkoobes, l'établissement dans de riches terroirs pastoraux de points d'eau permanents abolissait la nécessité de déplacer les familles et les troupeaux au nord du fleuve pendant la saison sèche.

En lieu et place, ils se sont installés, soit en villages, dont la croissance s'est faite rapidement autour des forages, soit en campements à proximité de ces points d'eau. Au lieu de la grande transhumance saisonnière, la plupart d'entre eux se consacrent maintenant à ce qu'on appelle le "micro-nomadisme" (Barral, 1982: 67), fait seulement de mouvements limités, sur faibles distances, servant à profiter des meilleurs pâturages de fin de saison ou à compenser les ruptures de fonctionnement des forages ou les assauts des maladies⁷.

En dépit de cette mobilité, très limitée, en fait, dans la plupart des cas, l'option de parcourir de plus longues distances continue de représenter un élément important de la diminution des risques encourus par les pastoralistes. Les variations locales de la pluviosité et de la qualité des prairies dans des micro-environnements spécifiques déterminent largement les mouvements nomadiques limités qui forment l'essentiel de la pratique actuelle des Fulbes. De même, une plus forte variation de la pluviosité, et tout spécialement sa forme extrême qu'est la sécheresse, requiert que les populations d'éleveurs maintiennent dans leur arsenal de stratégies anti-risques l'option de transhumances sur de plus longues distances. Les énormes pertes (de 40 à 60% du bétail) subies lors de la sécheresse de 1972-73 ont été dues, pour une bonne part, au fait que les populations récemment sédentarisées ont répugné

⁷ Si la distance entre les pâturages et le camp se fait trop longue pour que les animaux rentrent chaque soir pour la traite, les familles gagnent des camps temporaires. On déplacera ces camps deux ou trois fois durant la saison, rarement plus souvent et rarement bien loin (Barral, 1982: 64).

à emmener leurs troupeaux loin de l'apparente sécurité des forages. Quand survint la grande sécheresse suivante, celle de 1983, les pertes animales furent réduites de beaucoup car les Fulbes avaient entretemps ranimé les stratégies traditionnelles de sécheresse et ont bien vite emmené leurs animaux vers le sud et ses pâturages plus riches, dès que la menace se fit apparente (Touré, 1990: 9). La forêt de Mbegué a représenté une source importante d'eau et de fourrage au cours de ces migrations de sécheresse vers le sud.

Les contraintes de la mobilité: la compression de l'espace pastoraliste

Les options de la mobilité fulbe, qu'elle soit saisonnière sur courte distance ou de grande transhumance en périodes de grave sécheresse ou d'autres catastrophes naturelles (incendies, insectes) sont en train d'être rapidement érodées sur plusieurs fronts à la fois. Au nord, la construction de barrages sur le fleuve Sénégal a beaucoup augmenté la valeur des terres potentiellement irrigables. Les enjeux ont grandis et de vastes superficies ont été monopolisées pour l'agriculture commerciale. En dépit des avertissements officiels rappelant les exigences de préservation de corridors d'accès, ces grands périmètres irrigués ont effectivement réduit, en bien des cas, la possibilité d'accès au fleuve et transformé en exploitations commerciales les terres consacrées jusqu'alors au pâturage (Santoir, 1983: 151). Le lac de Guiers, le plus grand plan d'eau douce du pays, situé immédiatement au sud du fleuve Sénégal, représente une seconde source aquifère permanente. Il était encore récemment bordé de petites exploitations et de pâturages auxquels les populations pastoralistes avaient amplement droit d'accès. Il a, lui aussi, attiré des agriculteurs travaillant sur plus grande échelle (parmi lesquels de nombreux marabouts mourides) désireux de tirer un profit rapide de l'irrigation avant que les sols ne deviennent salins et ne perdent toute leur valeur (Mathieu et al., 1986).

Ces deux facteurs ont pour effet de repousser et comprimer les activités des pastoralistes plus loin dans le Ferno alors qu'au même moment, de grandes superficies de ces terres de pâture sont aussi appropriées pour la culture, souvent par les Mourides, et ce, habituellement, aux dépens des Fulbes, usagers traditionnels de ces territoires. L'arrondissement⁶ administratif de Barkedji, à l'interface du bassin arachidier et du Ferno, offre un exemple de cette appropriation en zone agro-pastorale de territoires qui étaient jusque là communaux. Les principaux villages de l'arrondissement ont été fondés le long de l'ancienne vallée de la rivière Ferno. Des exploitations agricoles ont été établies dans la vallée dès les années 1930, encore que la croissance de la population mouride dans cette région ait été limitée par une quasi-décennie de faible pluviosité, pendant les années 40 (Santoir, 1983: 42) et que son expansion ait été encore plus limitée par le classement de grandes zones de terres comme réserves sylvo-pastorales ou forestières.

Au cours des 20 dernières années, la concurrence pour la terre dans la région est devenue de plus en plus accentuée. De 1977 à 1988, plus de 6.500 hectares ont été attribués

⁶ Chaque arrondissement, au Sénégal, comprend plusieurs "Communautés Rurales", dirigées par un "Conseil Rural" et comprenant elles-mêmes de nombreux villages et campements.

à des requérants dans la communauté rurale de Barkedji. Pendant la même période, les Mourides, qui formaient 6% des requérants, ont reçu 62% des propriétés foncières (Touré, 1989: 32). Un grand nombre des terres ainsi attribuées faisaient partie de régions nettement classées comme zones forestières ou sylvo-pastorales. Ce processus a connu une amplitude nouvelle l'année passée. Rien qu'en 1990, les marabouts mourides ont présenté des requêtes⁹ portant sur plus de 80 km² de terrain (Juul, 1991: 5). Si les conseils de communauté, qui dans le cas de Barkedji était à 80% fulbes, ont théoriquement le droit de rejeter de telles requêtes, ils n'ont pas, en fait, la capacité effective (connaissance et appréciation de leur autorité potentielle en ce domaine) de le faire, et pratiquement aucune requête n'est rejetée. Lors de l'attribution de terres, il semble qu'on ne prenne en considération ni les autres requêtes présentées concurremment à celles des Mourides, ni des critères tels que la proximité de ces terres par rapport aux points d'eau ou aux chemins de passages d'animaux, ni d'autres facteurs susceptibles d'interférer avec les droits d'usages traditionnels et les activités pastorales.

Alarmés par les implications évidentes d'une telle privatisation des terres pour leurs activités d'élevage, les Fulbes de Barkedji ont réagi en déposant leurs propres requêtes de terres. Ils ont précisé explicitement leur absence d'intention de clôturer ou de modifier d'une façon quelconque l'usage des terres qu'ils souhaitent contrôler, et leur désir d'assurer un accès continu des populations locales aux corridors et aux espaces de pacage essentiels et de limiter l'expansion de la culture mouride des arachides (Juul, 1991: 6). Cette stratégie n'a cependant eu qu'un succès limité à cause des critères administratifs utilisés pour juger des requêtes: le demandeur doit démontrer sa capacité de mettre la terre en valeur, alors qu'au Sénégal, l'élevage extensif du bétail et l'utilisation des terres comme pâturages ne sont pas encore reconnus comme "valorisants". Tant et si bien qu'alors que les conseillers ruraux fulbes approuvent sans hésiter les requêtes de leurs congénères, on les rejette souvent au niveau du préfet où toutes ces attributions de terres doivent être approuvées (Touré, 1991: 14).

Le cas de Barkedji, où on a déposé, rien qu'en 1990, des requêtes portant sur 15% de la superficie totale de la communauté rurale, est peut-être plus dramatique que ce qui s'est passé en d'autres lieux. Il illustre bien, néanmoins, la tendance actuelle à l'intensification de la concurrence pour le contrôle des terres et la préférence systématique manifestée par les autorités envers les systèmes sédentaires et agricoles aux dépens des systèmes basés sur la mobilité et la production de bétail. La signification humaine et écologique de la déforestation de Mbegué, qui a entraîné maintenant l'élimination d'une grande zone de pâturage à la limite sud des itinéraires de transhumance fulbes, devient bien claire quand on la situe dans ce contexte historique et géographique.

⁹ Certains estiment que ces requêtes de terres font partie d'une campagne systématique des Mourides visant à établir des colonies dans toutes les communautés rurales du Sénégal, étendant ainsi leur réseau d'influence politique sur tout le pays.

C'est en 1936 que Mbegué a été classée réserve dans le cadre de la politique coloniale de limitation de l'expansion de la culture arachidière dans les régions où elle représentait le plus fort péril écologique — plus précisément, sur les sols sableux fragiles des plateaux situés au-dessus des vallées des rivières Sine et Ferlo. En 1949, un forage fut percé à peu près au centre de la forêt pour alimenter les populations pastorales. En 1952, le classement de la forêt a été changé, de réserve forestière en zone sylvo-pastorale, signifiant que les pastoralistes pouvaient s'en servir pour la pâture de leur bétail et pour leurs propres cultures de subsistance, mais qu'on ne pouvait l'utiliser pour l'agriculture commerciale. Au début de cette année, le gouvernement a élaboré un "contrat de mise en culture" avec le khalifa-général des Mourides, accordant à cette fraternité la permission de consacrer 45.000 des 73.000 hectares de la réserve à la production commerciale.

L'histoire qui suit paraîtra maintenant familière au lecteur. Fin avril, le khalifa fit appel à ses affidés pour qu'ils unissent leurs forces afin de défricher les 45.000 hectares qu'on leur avait attribués afin d'emblaver au moment des pluies de cette année. Pendant les trois semaines suivantes, selon un rythme d'environ 2.000 hectares par jour, la forêt a été défrichée par les Mourides venus en foule à Khelkom de tous les coins du pays. De nombreuses agences gouvernementales les ont assistés en cela, y compris les agents forestiers de l'Etat dont les citernes (prévues pour combattre les incendies de forêt) ont fourni l'eau aux bûcherons, les pompiers qui ont fourni les services de secours et d'ambulance et la police qui assura le maintien de l'ordre et sût garantir que les observateurs curieux ne se sentent pas les bienvenus. Le journal gouvernemental fut le premier à réagir avec une pleine première page glorifiant l'engagement de l'organisation et le dur labeur des fidèles mourides (*Le Soleil*, 29 avril 1991). La presse indépendante ne fut pas longue à réagir avec un commentaire franc et critique du "sacrifice de notre patrimoine forestier national" (*Sud Hebdo*, 2 mai 1991).

Craignant la réaction du public, et plus encore celle des donateurs étrangers, que pourrait provoquer un traitement critique par la presse, le ministre des affaires étrangères organisa une réunion d'information à l'intention du corps diplomatique international, afin de "discuter avec les amis du Sénégal cet important sujet touchant l'environnement (*Le Soleil*, 25-26 mai 1991)." On y assura les pays donateurs que tout souci écologique qu'ils auraient pu avoir serait sans fondement parce que: (1) l'unique objectif de l'opération était de réhabiliter le paysage de Mbegué, qui n'était guère plus qu'un "cimetière de bois mort sur pied"; (2) pour cette réhabilitation, le gouvernement avait tout prêt un plan agro-forestier complet, où on prévoyait de laisser debout au moins 20 arbres par hectare et de maintenir des abat-vents ainsi que de la végétation dans toutes les zones à relief plat; (3) l'attribution de la forêt aux Mourides faisait partie, en fait, des efforts gouvernementaux pour suivre les recommandations de la conférence de Ségou du C.I.L.S.S.¹⁰, qui réclamaient la décentrali-

¹⁰ Il s'agit du séminaire de 1989 du Comité Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel, tenu à Ségou. Les ONG citent souvent le Mali comme un modèle d'effort de promotion d'une plus grande participation locale à la gestion des ressources naturelles. Il est ironique que le gouvernement

sation de la gestion des ressources naturelles, avec intégration des populations locales à son processus. Par conséquent, expliqua le ministre, les Mourides, en tant que voisins de la forêt, étaient bien organisés pour procéder à la régénération de 45.000 hectares, tandis que la portion restante de la forêt (28.000 hectares) serait préservée comme terroir sylvo-pastoral géré par les populations pastoralistes locales (République du Sénégal, 1991).

Malheureusement, comme les abat-vents de Déali 38 ans auparavant, ce "plan Mbegué" s'est avéré être un mythe — ou avoir été conçu après l'événement, sans aucun lien avec la réalité de la situation. Plusieurs visites faites en toute indépendance pour vérifier la situation sur place ont immédiatement révélé que, si Mbegué n'était guère la dense forêt à voûte qu'on aurait pu imaginer en des régions plus tropicales, ce n'en était pas moins une forêt soudano-sahélienne remarquablement riche et variée. Elle contenait plus de 53 espèces boiseuses, dont au moins une douzaine qui avaient disparu des régions alentour, et qui s'y trouvaient selon une densité moyenne de 35 arbres à l'hectare (Gonzales, 1991: tableaux 1 et 2). Toutes les constatations suggèrent que, bien loin de préserver ou de réhabiliter cette biodiversité, on a rasé la forêt sans suivre aucun plan, qu'aucune mesure préventive de l'érosion éolienne ou aqueuse n'a été appliquée, et qu'en tous les cas, les terres plates ont subi une déforestation encore plus systématique que le reste de la réserve, à cause des meilleurs sols qu'elles recelaient pour la production arachidière. Les mesures effectuées au hasard sur place semblent indiquer que les talibés ont abattu une proportion minimale d'arbres variant de 88% à 99%, laissant intact, tout au plus, 7 arbres à l'hectare dans les sites de vallées et 4 arbres à l'hectare en savane (Gonzales: 3). Nul n'a l'intention de régénérer la réserve mais on compte bien plutôt diviser les terres déboisées en 15 grandes plantations de 3.000 hectares, placées chacune sous l'autorité d'un marabout qui y installera une dara pour cultiver l'arachide.

L'impact écologique probable de la transformation de la forêt en plantation d'arachides peut être constaté de visu avec une clarté effrayante si on se contente de se rendre à 10 km seulement au nord de la réserve, dans les régions entourant les villages de Sadio et Baila, colonisés au cours d'opérations antérieures d'expansion du domaine mouride. Ces villages, bénéficiant de l'ombre de bosquets d'arbres neems, sont nichés dans les ondulations d'une mer de dunes, la majeure partie des terres étant si dégradées qu'elles ne peuvent plus soutenir de culture. Comme il n'y a pas le moindre arbre, pas le moindre buisson, pour arrêter le sable soufflé par le vent, il est difficile, même pour les pionniers les plus rudes, de pratiquer la régénération de sols aussi épuisés. La réduction de la pluviosité, passée d'un niveau annuel moyen de 700 mm dans les années 50 aux 450 mm actuels (moyenne sur les dix dernières années) et l'abaissement de la nappe phréatique rendent la régénération naturelle des arbres bien plus difficile qu'elle ne l'était par le passé; les efforts humains de reboisement de la région n'ont connu qu'une réussite limitée. Les résultats à court terme des stratégies insoutenable des Mourides peuvent cependant être fort impressionnants: des estimations rapides et pessimistes des recettes annuelles de la forêt de Mbegué si, comme on s'y attend, la majeure partie de son territoire est consacrée à l'arachide, suggèrent que la valeur de la récolte sera probablement de l'ordre de 4 millions

sénégalais se soit emparé de la rhétorique populiste de ce séminaire pour justifier sa politique à Mbegué.

de dollars... et ce, au moins jusqu'à ce que l'épuisement du sol se fasse sentir et que les marabouts décident d'aller ailleurs.

Effets sur les populations pastoralistes

Pendant quarante ans, la forêt de Mbogué a joué un rôle central dans les stratégies pastoralistes du nord du Sénégal. Son importance relative s'est accrue au fur et à mesure de la mise en culture d'autres régions sylvo-pastorales, par décret ou par simple accaparement des terres. La réserve avait deux fonctions principales: havre saisonnier des populations "micro-nomadiques" pendant la saison des pluies et refuge ouvert aux usagers venus de plus loin durant les périodes de graves déficits en eau et en pâturages dans d'autres régions.

En ce qui concerne la première fonction citée, la forêt avait été utilisée avant tout, depuis le forage de 1949, par le groupe fulbe *nduruunaabe* des Icerinkoobes mentionnés ci-dessus. 370 familles¹¹, soit quelques 6.000 personnes, établissaient des camps dans la forêt pendant la saison des pluies, quand la culture de toutes les régions avoisinantes requiert la mise à l'enclos du bétail pour éviter les dégâts. Les Nduruunaabes estiment quant à eux qu'ils gardaient dans la forêt approximativement 100.000 têtes de bétail (Nopas/ Repas, 1991). Traditionnellement, ces familles cultivaient le mil en petites quantités pour leur consommation domestique, pratique évidemment autorisée dans les réserves sylvo-pastorales. Ces dernières années, les populations ont signalé qu'elles avaient été harcelées par les agents forestiers, qui leur déniaient ce droit de culture en réserve et imposaient des amendes pouvant atteindre 100.000 francs CFA (350 dollars) pour avoir cultivé un hectare de mil. Certaines familles quittèrent la région à cause de ça, cherchant plus à l'est des terres où elles pourraient poursuivre leurs activités agro-pastorales intégrées. Il semble probable que ces amendes imposées sans délicatesse ni justification faisaient parties d'un processus visant à rejeter les Fulbes de la réserve (entretien personnel). D'autres groupes, qui ne basent en fait pas leur camp dans la réserve, se servaient de ses pâturages et de ses ressources aquifères selon un mode moins permanent. Les Nduruunaabes estiment que quelques 200.000 têtes de bétail utilisaient la forêt de manière ad hoc pendant la saison sèche.

Etant une des réserves sylvo-pastorales les plus méridionales, la forêt prenait une importance particulière dans les années de maigre pluviosité, car les pasteurs pouvaient alors descendre du nord, certains venant d'aussi loin que la Mauritanie ou le Mali pour échapper aux ravages de la sécheresse. C'était un des quelques rares secteurs encore ouverts aux pastoralistes dans la partie la plus méridionale de la bande soudano-sahélienne qui s'étend à travers le bassin de l'arachide. Le forage de Khelkom était géré par les Fulbes eux-mêmes, qui faisaient payer les familles et les troupeaux afin de se défrayer des coûts de fonctionnement de la pompe. Réputé pour être un des forages les mieux gérés de la zone

¹¹ Je suis redevable, pour les informations relatives à la population fulbe écartée de Khelkom, aux indications ramenées de plusieurs voyages qu'y ont faits, dans les semaines suivant la déforestation, Yero Dooro Jallo, Faadal Aysata Soh, Seck Bamba Soh et Albajji Abbuubakri Dem (entretiens personnels et Nopa/Repas, 1991).

sylvo-pastorale, sa fiabilité était importante pour les populations locales comme pour les étrangers qui comptaient sur lui lorsqu'ils cherchaient refuge en cas de sécheresse.

Quand des rumeurs commencèrent à circuler au sujet du déclassement de la forêt, les Nduruunaabes s'organisèrent pour écrire une lettre commune à Abdou Diouf, président du Sénégal:

"...nous voudrions attirer votre aimable attention sur l'importance de cette ancienne forêt qui fut témoin de la naissance de générations d'éleveurs et qui joue un rôle important dans l'entretien du cheptel de cette nation. Située entre les départements de Kaffrine, Gossas et Linguere, la forêt de Khelkom Diaga a toujours accueilli, selon les saisons, les pastoralistes de partout, qui, conformément à notre pure tradition ancestrale, guident leurs troupeaux vers ses pâturages libres et abondants. C'est pourquoi nous, qui avons habité de manière permanente en ce lieu et n'avons jamais failli à nos devoirs de citoyens, croyons fermement que votre justice, votre esprit humanitaire et votre fonction méritoire de président de tous les Sénégalais vous feront restaurer nos droits. Nous vivons des produits de nos animaux, qui constituent notre raison d'être. Si vous nous aidez à conserver nos forêts, vous nous aidez à vivre en paix." (lettre d'El Hadji Magoume Sow, chef du village de Khelkom Diaga, à Abdou Diouf, 3 avril 1991.)

On répondit aux Fulbes en leur indiquant que le dossier avait été transmis au Ministre du développement rural, qui ne manquerait pas de leur écrire à ce sujet. Mais ils n'en entendit plus parler jusqu'à ce que six semaines plus tard, des talibés en armes commencent à arriver dans la forêt, forçant les familles fulbes à fuir, volant le bétail et incendiant les maisons et les clôtures. La plupart des Fulbes ont maintenant trouvé refuge dans la partie orientale de la réserve, dont 28.000 hectares ont été préservés, tout au moins pour le moment, en vue d'une utilisation sylvo-pastorale. Non seulement cette zone ne représente-t-elle qu'une petite fraction (en termes de superficie) de la forêt qu'ils occupaient auparavant, mais elle est aussi, d'un point de vue pastoraliste, d'une qualité nettement inférieure. Il y avait dans toute la forêt de Mbegué 35 mares saisonnières qui continuaient à donner de l'eau au moins deux mois après la fin des pluies. Elles permettaient de répartir les animaux sur tout le territoire et de faire une consommation plus cohérente des pâturages. Quant aux pâturages les plus proches du forage, on pouvait les conserver pour la période tardive de la saison sèche. Mais quand la réserve a été divisée en deux, 45.000 hectares pour la culture pratiquée par les Mourides et 28.000 hectares pour l'usage des populations pastorales, pas une seule de ces mares ne s'est retrouvée du côté des pasteurs.

Les Fulbes savent que les terres qui leur restent ne suffiront ni à eux, ni à leur bétail. Ils s'attendent à des confrontations majeures au cours de la prochaine saison agricole, quand leurs animaux iront à la recherche de leurs anciennes mares et de leur anciens pâturage, désormais couverts d'arachides. Ils savent qu'en de tels cas ils sont invariablement perdants, que le cultivateur prenne les choses en main ou qu'il plaide sa cause en justice. Comme nous le décrivait un pasteur: "Le paysan me fait un procès parce que mes vaches ont piétiné un coin de son champ: qui a des droits, les vaches ou le champ? Je présente mes arguments. Le paysan présente les siens: "Mais Votre Honneur, mes champs ont-ils des jambes pour

marcher?". Chaque fois, le juge me dit de payer." (communication personnelle, village de Samkedji, nov. 89)

EST-CE IMPORTANT?

L'état se resserre autour de l'économie pastorale. Différents facteurs — sociaux, économiques, politiques — poussent à la privatisation des espaces communs de la zone sylvo-pastorale et à l'expansion des exploitations agricoles sur toutes les terres pouvant soutenir une agriculture sédentaire. Les Fulbes ont fait montre d'une remarquable capacité d'adaptation et, face à cette réalité, ont modifié leurs stratégies d'existence économique: nombre d'entre eux sont déjà devenus des exploitants agricoles de premier ordre, largement sédentarisés dans des communautés dotées d'écoles et d'autres services publics. D'autres persistent dans les anciennes stratégies d'existence économique, s'en allant plus loin, à la périphérie, afin d'éviter tout conflit avec les cultivateurs plus puissants et mieux organisés. Ils savent cependant que les jours de cette stratégie sont comptés. Un vieux Fulbe de Khelkom déclara récemment à un visiteur: "Partout où le pastoraliste chasse le chacal pour installer son camp, le paysan — et surtout le Mouride — le chassera à son tour pour y cultiver ses arachides." (Nopa/Repas, 1991:3). Si les pastoralistes vivent selon l'adage "pour vivre heureux, vivons cachés" (Nopa/Repas, 1991:1), l'expérience de Mbegué et de Bakedji semble indiquer qu'il ne leur restera bientôt plus beaucoup d'endroits où se cacher.

Dans la bande marginale sahélienne les implications écologiques de la transition d'un système de production agro-pastorale semi-nomadique extensive à un système de production agricole sédentaire sont profondément inquiétantes. Les Mourides, ayant épuisé et rejeté des terres mieux appropriées à l'agriculture avec leurs pratiques culturales extractives et motivées par le seul profit, continuent d'avancer leurs hommes et leurs machines sur des environnements de plus en plus marginaux et fragiles. Comme nous venons de le voir, les systèmes pastoraux reposent sur une mobilité opportuniste et ont été élaborés en réaction au seul environnement sahélien où la pluviosité ne puisse suffire à la production agricole que deux ans sur cinq, en moyenne. Les Fulbes ont traditionnellement géré ces risques en jouant sur une palette d'activités et en préservant la mobilité géographique nécessaire à l'adaptation annuelle de leurs stratégies d'existence économique aux diverses situations que leur présente la nature. Une famille peut, par exemple, garder des animaux petits et grands dont les modes de consommation sont différents, cultiver plusieurs plantes, recueillir toute une gamme de produits forestiers, dont la gomme arabique et les fruit du baobab. Des systèmes d'échange avec des parentés plus éloignées, et le maintien de l'accès aux pâturages en différents endroits ont permis aux pastoralistes de gérer les risques associés à leur environnement d'une manière qui, dans la plupart des cas, ne pèse pas indûment sur cet écosystème¹². La

¹² Les études menées au Ferlo indiquent que les modes de pâturage créent souvent des poches de dégradation, en particulier à proximité des forages ou d'autres points d'eau abondamment utilisés (Wispelzere, 1980; Valenza, 1981; Valentin, 1983). Les grilles plus grandes de dégradation qu'on observe au Ferlo semblent être moins liées aux activités de pâture qu'aux variations climatiques et aux réductions périodiques de pluviosité (Valenza, 1981).

régénération des pâturages utilisés de manière intensive n'est possible que si l'accès libre permet aux pasteurs de déplacer leurs animaux ailleurs lorsque la situation y est plus favorable; les terres peuvent être laissées en jachère si les familles disposent d'autres stratégies génératrices de revenus pour faire face à leurs besoins de consommation.

En général, les systèmes d'exploitation agricole spécialisée et sédentaire (et particulièrement les plantations arachidières mourides telles qu'on les a décrites ci-dessus) sont caractérisés par leur moindre diversité, leur moindre capacité d'adaptation aux fluctuations écologiques et, dans la plupart des cas, par une approche extractive et moins soutenable de la production. L'exploitation quasi minière de la terre endommage les sols à long terme, si ce n'est de manière irréversible: plus la pluviosité est marginale, plus il est difficile de régénérer ces environnements pour les ramener à des niveaux productifs. Un projet allemand sur quinze ans tentant de restaurer 30.000 hectares de terres (guère différentes de ce que laisse derrière elle l'agriculture mouride) n'a pas vraiment connu la réussite dans la réalisation de ses objectifs. En ce qui concerne les domaines mourides, on autorise l'obtention de gains à court terme, mais c'est à un prix élevé à long terme, payé par l'ensemble de la nation.

Il serait inexact de prétendre que Mbegué n'a connu aucune dégradation au cours de 40 dernières années, quand la forêt était utilisée avant tout par les pastoralistes. Les utilisateurs sont eux-mêmes bien conscients des transformations induites par la sécheresse et par leur propre gestion de cet espace. On discute encore, entre universitaires, entre agences de développement étatiques et privées, et dans certains cas chez les Fulbes eux-mêmes, de problèmes tels que la taille des troupeaux et les divergences entre les optimums apparents selon les divers points de vue — privé et communal. Mais il serait tout aussi difficile de prétendre que quarante années d'utilisation par plus de 6.000 pastoralistes et leurs animaux aient infligé des dommages aussi irréparables que ceux causés par trois semaines de déforestation mouride. L'histoire nous suggère qu'en dix ans, Mbegué aura été réduite à guère mieux qu'une terre à l'abandon.

La réaction des donateurs et du public

Vu la réaction discrète de nombreux donateurs officiels, on éprouve quelques difficultés à envisager que Mbegué ait eu à leurs yeux quelque importance. L'USAID est de ces organismes dont le silence a été le plus évident, surtout si l'on songe qu'une meilleure gestion des ressources est un des deux piliers de sa stratégie dans le pays. Cette agence finance un projet de reboisement de 12 millions de dollars, et s'apprête à mettre encore 26 millions de dollars dans un projet de financement de recherches sur la gestion des ressources naturelles. Aucun de ces projets ne risque d'avoir sur l'environnement des conséquences positives de la même ampleur que les dégâts causés par la déforestation de 45.000 hectares à Mbegué. Pourtant, malgré cet engagement de près de 40 millions de dollars, le gouvernement américain n'a pas estimé qu'il serait correct de formuler une protestation officielle, et encore moins de prendre des mesures plus fermes pour limiter les ravages humains et écologiques du déboisement de Mbegué. Vu le soutien apporté par le Sénégal aux alliés durant la guerre du Golfe, on a considéré, dit-on, qu'il serait peu convenable de critiquer le gouvernement Diouf au sujet de tels problèmes.

Bien différente fut l'attitude de la Banque Mondiale, qui s'est montrée bien plus loquace. En collaboration avec plusieurs donateurs européens, la Banque finance un grand projet de conservation et de gestion des ressources (PICOGERNA) dans la même région que celle où se trouve la forêt de Mbegué (la scène avec laquelle débute ce texte provient d'un incident réel ayant eu lieu dans un village participant au projet PICOGERNA). Dans les mois qui suivirent l'annihilation de la forêt, la Banque y envoya une mission d'enquête, et conclut ensuite que "les politiques de gestion participative des ressources naturelles auxquelles le gouvernement avait souscrit ne sont plus crédibles". Et de poursuivre en critiquant l'action gouvernementale de la manière la plus ferme et en remarquant qu'il serait difficile de continuer à soutenir des projets de gestion des ressources naturelles tant que le gouvernement n'aurait pas rétabli sa crédibilité en la matière. La poursuite du financement du projet PICOGERNA a été mise en question, et la Banque a réclamé un certain nombre de mesures, y compris l'approbation d'un code forestier permettant une plus importante gestion locale des ressources, une politique plus systématique et transparente concernant les forêts classées et un moratoire immédiat portant sur la culture en zones classées. Puisque Mbegué n'a jamais été officiellement déclassée, il s'agit sans doute d'une tentative de retarder la production d'arachide dans les secteurs déjà déboisés de la forêt.

En dépit de toute leur rhétorique écologiste et populiste, les organisations non gouvernementales sont restées, elles aussi, bizarrement silencieuses au sujet de Mbegué: aucune protestation organisée, aucune tentative systématique de satisfaire les besoins des populations pastoralistes déplacées. Jusqu'à ce jour, les efforts bien inefficaces de la population de Mbegué pour échapper à son destin suggèrent que l'assistance d'une ONG sensible aux problèmes de délégation locale du pouvoir serait la bienvenue. Pourtant, aucune des myriades d'organisations se consacrant au développement et enregistrées au Sénégal n'a répondu à ce besoin. Cette absence d'action visible des ONG est probablement due à la nature fortement politisée du déboisement de Mbegué, et à leur crainte des conséquences des vagues qu'elles auraient pu tenter de soulever.

Au Sénégal, le débat sur Mbegué est resté largement d'ordre privé, se déroulant entre collègues sympathisants. La presse indépendante n'a pas mâché ses mots, présentant les faits et faisant la critique de toute l'affaire, mais elle n'a pas réussi à provoquer un débat public. Au sein du gouvernement, de nombreux fonctionnaires, surtout dans les services forestiers, se montrent en privé très critiques de l'action gouvernementale, et n'ont plus guère d'illusions, mais n'osent toujours pas prendre la parole. Les partis d'opposition, craignant le pouvoir politique mouride, n'ont pas encore dit un mot sur la question. Il est significatif que *Sopi*, financé par le plus puissant des partis d'opposition, soit le seul grand journal ne l'ayant pas même mentionnée. Les Fulbes de Khelkom avaient écrit à *Sopi* pour l'informer de la situation bien avant que ne débutent les coupes, dans l'espoir d'obtenir son soutien pour galvaniser l'opposition, mais ce journal leur a fait la sourde oreille.

Perspectives de politique à suivre

Au Sénégal central et septentrional, la répartition des terres dont Mbegué est un exemple bien représentatif, gaspille des ressources nationales bien rares. Les pratiques agricoles extensives et insoutenables communes chez les Mourides, principaux colonisateurs de terres

agricoles marginales dans la zone sylvo-pastorale, provoquent un grave épuisement des sols et un affaiblissement de la base productive de l'agriculture. Le système actuel, qui donne aux Mourides un accès virtuellement illimité à de nouvelles terres, ne les incite absolument pas, bien au contraire, à adopter des pratiques culturales plus intensives et soutenables. Par ailleurs, la monopolisation mouride de vastes surfaces dans la zone sylvo-pastorale réduit sévèrement la mobilité des agro-pastoralistes, essentielle aux stratégies de diversification de risques de ces populations. La pression exercée par la pâture accrue de pacages moins nombreux intensifiera la dégradation des communaux encore disponibles. Les deux composantes du système agro-pastoral (l'agricole tout comme la pastorale) sont forcées d'adopter des modes de d'application destructeurs d'environnements fragiles et hostiles au bien-être des populations dont les moyens d'existence dépendent précisément de ces environnements.

Le Sénégal dispose d'un cadre juridique et administratif capable d'évaluer les intérêts concurrents dont l'usage des terres est l'objet. Un bon nombre des décisions prises à ce sujet le sont au niveau local. Cela autorise, en théorie, la participation étendue des populations concernées aux décisions touchant la terre sur laquelle elles vivent. Entre autres actes législatifs cruciaux, la Loi de 1964 sur le domaine national fait de l'Etat le détenteur légal ultime de la plupart des terres, mais donne aux Conseils de Communautés Rurales le pouvoir de répartir ces terres selon la capacité des bénéficiaires de les mettre en valeur, conformément au programme établi par les Conseils eux-mêmes (Loi 64-66). Les Conseils qui prennent ces décisions sont élus au suffrage populaire par les villages formant les Communautés Rurales. Leur autorité a été renforcée au début de cette année lorsqu'on leur a accordé un plus grand pouvoir de contrôle sur leurs budgets, encore que toutes les décisions continuent à être soumises à l'approbation du préfet. Les tentatives de protection des intérêts pastoraux furent codifiées en un décret de 1980 (80-268) prohibant le défrichement et l'emblavement des "pâturages naturels" et réclamant aussi l'établissement de "comités pour la conservation des pâturages" dans chaque district, département et région.

Malheureusement, le potentiel de ces décrets d'assurer une participation locale et de protéger les intérêts agro-pastoraux ne s'est jamais réalisé; les structures locales de prise de décision demeurent largement dénuées de pouvoir. Si l'expérience des Conseils Ruraux varie énormément, on ne connaît que peu de cas de Conseillers ayant bénéficié d'une formation adéquate pour comprendre les droits et responsabilités afférant à leur position. Rares sont les Conseils qui rejettent une demande de terre, car ils sont beaucoup à concevoir leur rôle comme étant de "donner la terre à ceux qui la requièrent". Ils subissent un handicap supplémentaire du fait de l'attitude de l'Etat qui ne reconnaît pas l'utilisation des terres par les pastoralistes comme "productrice, source de valeur ajoutée". Les décrets pastoraux de 1980 sont restés largement sans effets puisqu'en dehors des zones classées, la signification du terme "pâturages naturels" n'est pas claire du tout et les comités de conservation des pâturages n'ont pas, dans la plupart des cas, été mis en action (Juul, 1991: 3).

Pourtant, la question qui pèse sur toute discussion de la concurrence pour la terre est celle de l'immense pouvoir politique des Mourides. Que ce soit vrai ou non, on estime certainement au Sénégal que les élections présidentielles — ainsi que de nombreuses élections locales — ne peuvent être remportées sans le soutien de la hiérarchie mouride. La discipline et l'organisation qui ont assuré la réussite des Mourides dans leur oeuvre de colonisation de terres nouvelles sont aux source d'un pouvoir politique que presque personne n'ose défier.

L'histoire des pastoralistes, de leur côté, est faite de fragmentations sociales, de faibles niveaux de scolarisation et d'une cohésion sociale relativement faible aux niveaux politiques les plus élevés (Santoir: 167). Sur la gamme des capacités de mobilisation politique, cela place les deux groupes aux extrémités opposées, avec entre eux divers groupes d'intérêt. C'est pourquoi, sans actions explicites de soutien aux demandes agro-pastorales et de garantie d'un accès continu à la terre, nécessaire pour maintenir la mobilité du système, les tendances actuelles à l'écrasement de l'économie agro-pastorale risquent de se perpétuer, et peut-être de s'accélérer. Et il sera bientôt trop tard, car, avec chaque appropriation de terre — qu'il s'agisse des 45.000 hectares de Mbégué attribués en un seul décret, ou d'une douzaine de nouvelles attributions de 10 à 20 hectares dans une Communauté Rurale — le système agro-pastoral perd un peu plus de sa vitalité. L'attribution des terres est censée reposer sur le principe de la mise en valeur du patrimoine territorial de la nation. En fait, les politiques actuelles sapent le potentiel de ce patrimoine et dérobent systématiquement les moyens d'existence durables des générations présentes et futures.

Il n'y a pas de temps à perdre et il faut réaliser un certain nombre d'actions. Les ONG locales et internationales peuvent contribuer à la compréhension par les populations agro-pastorales de leurs droits juridiques et à leur organisation dans le but d'en obtenir l'application sans récriminations de la part des groupes d'intérêts puissants¹³. Ces ONG sont bien placées pour aider la communauté globale du développement à comprendre et respecter les idées propres des agro-pastoralistes en matière de meilleure gestion de leur espace. Les universitaires et les analystes du développement doivent continuer à enregistrer les changements affectant le système social aussi bien que le système écologique, afin de fournir une information essentielle quant à la viabilité de divers systèmes d'existence économique et quant à leurs implications pour les politiques publiques. Les donateurs internationaux risquent fort d'être les seules institutions capables de faire contre-poids à l'influence des Mourides en des cas comme celui de Mbégué. L'acceptation par le Sénégal des prétentions expansionnistes mourides tourne en dérision la continuation du financement par les donateurs des programmes de régénération écologiques; les donateurs ont le droit et la responsabilité de soumettre tout financement supplémentaire des programmes écologiques cette condition: que le gouvernement insiste auprès des Mourides pour qu'ils fassent montre d'une utilisation de stratégies de production agricole plus soutenables avant de leur permettre de poursuivre leur expansion sur de nouveaux territoires.

A l'échelle globale, l'histoire de Mbégué peut sembler d'une importance minuscule si on la compare à la capacité humaine bien démontrée de détruire, par exemple, l'Amazonie et ses cultures. Elle importe pourtant grandement aux pasteurs fulbes de Khelkom et fait partie du même problème général: la destruction de ressources nationales et internationales par un petit nombre, permise par le silence négligent, suffisant et en fin de compte complice du plus grand nombre.

¹³ Les Peuls de Khelkom ont déjà requis une assistance juridique pour assurer qu'on leur donne au moins un mandat officiel de gestion sur les 28.000 hectares de forêt sylvo-pastorale restants et garantir que cette terre ne soit pas elle aussi l'objet d'une expropriation en faveur de l'agriculture.

REFERENCES

- Ba, Cheikh, 1986. *Les Peuls du Sénégal: Etude géographique*. Dakar: Les Nouvelles Editions Africaines.
- Bartal, Henri, 1982. *Le Ferlo des forages: Gestions ancienne et actuelle de l'espace pastoral*. Dakar: O.R.S.T.O.M.
- Bellouard, P., 1945. *La dégradation des sols tropicaux au Sénégal*. Saint-Louis: Colonie du Sénégal, Eaux, Forêts et Chasse.
- Cruise O'Brien, Donald, 1971. *The Mourides of Senegal*. Oxford: Clarendon Press.
- Foury, P., 1953. "Politique forestière au Sénégal", *Bois et forêts des tropiques*, 30: 8-21.
- Gonzalez, Patrick, 1991. "Ecology of the Réserve sylvano-pastorale de Mbegué and cutting rates in its recently cleared western half", (projet de texte) Berkeley: University of California, Energy and natural resources group.
- Juul, Kristine, 1991. "Problèmes fonciers et aménagement territorial en zone agro-pastorale: le cas de l'arrondissement de Barkedji", (projet de texte) Dakar: Centre de suivi écologique.
- NOPA/REPAS, Cellule Tenure Foncière, 1991. Rapport de missions. Dakar.
- Mathieu, Paul; Niasso, Madiodio; Vincke, Pierre-Pol, 1986. "Aménagements hydro-agricoles, concurrence pour l'espace et pratiques foncières locales dans la vallée du fleuve Sénégal", in *Espaces disputés en Afrique noire*, sous la dir. de B. Crouse, B. Le Bris, E. Le Roy. Paris: Karthala.
- Pélissier, Paul, 1966. *Les paysans du Sénégal: Les civilisations agraires du Cayor à la Casamance*. Saint Yrieix: Imprimerie Fabrègue.
- République du Sénégal, 1991. *Notes sur l'aménagement intégré de la réserve sylvo-pastorale de Mbegué*. Dakar.
- Santoir, Christian, 1983. *Raison pastorale et politique de développement: Les Peuls sénégalais face aux aménagements*. Paris: O.R.S.T.O.M.
- Le Soleil*, 1991. Journal, éditions des 29 avril, 25-26 mai, 29 mai. Dakar.
- Sud Hebdo*, 1991. Périodique. Numéros des 2 et 9 mai. Dakar.
- Touré, Ousouby, 1985. "The pastoral environment of northern Senegal", *Review of African political economy*, 1985, 33-39.

Touré, Oussouby, 1989. "Le zonage du Ferlo: Analyse des modes d'exploitation de milieu et de leur évolution" (document de travail). Dakar: Centre de suivi écologique.

Touré, Oussouby, 1991. "Développement pastoral et contraintes foncières dans la zone sahélienne du Sénégal". Dakar: Centre de suivi écologique.

Valentin, C., 1983. *Systèmes de production d'élevage au Sénégal*. Dakar: O.R.S.T.O.M., Laboratoire de pédologie.

Valenza, J., 1981. "Surveillance de pâturages naturels sénégalais: Résultats de 1974 à 1978", *Revue Elev. Méd. Vét. Pays Tropicaux*, 34 (1): 83-100.

Wal Fadjri, 1991. Journal, éditions des 21-27 juin. Dakar.

Wispelaere, G. de, 1980. "Les photographies aériennes témoins de la dégradation du couvert ligneux dans un géosystème sahélico sénégalais: Influence de la proximité d'un forage". *Cahiers O.R.S.T.O.M. Série Science Humaine*, 17 (3-4): 155-166.

NOTE

Depuis la rédaction de ce texte, le consortium des ONG du Sénégal, CONGAD, a créé un groupe de travail pour discuter des implications de l'élimination de la forêt de Khelcomi.



Dryland Networks Programme

INTERNATIONAL INSTITUTE FOR ENVIRONMENT AND DEVELOPMENT

3 Endsleigh Street, London WC1H 0DD, England

Tel: (44-71) 388.2117 Fax: (44-71) 388.2826

Telex: 261681 EASCAN G
